

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 30 (1972)

Heft: 4

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

Les mouvements de prix et leur dispersion (1892-1963) ¹

Disciple de M. Jean Fourastié, qui, d'ailleurs, a préfacé cet ouvrage, M. Claude Fontaine est à la fois économiste et statisticien. Il appartient à cette école pour qui les recherches sur le mouvement des prix particuliers en longue période présentent une importance primordiale pour la science économique. Les variations du niveau général des prix ont été et sont encore l'objet d'une grande sollicitude de la part des économistes. Aussi n'est-ce pas dans cette direction que M. Fontaine poursuit ses investigations. C'est bien sur les mouvements des prix et leur dispersion que se concentrent ses recherches très savantes et minutieuses.

Pas moins de 48.000 prix courants, concernant 1200 produits ou services, forment la matière première de cette étude. Cette abondante moisson a été traitée par le Laboratoire d'économétrie du Conservatoire national des arts et métiers. A M. Claude Fontaine revient le mérite, entre autres, du traitement statistique. Les non-initiés se représentent difficilement la multitude de problèmes auxquels se heurte le savant dans l'élaboration de séries qui, pour être significatives, doivent être dégagées d'un grand nombre d'influences. Sur les 126 pages de texte que compte l'ouvrage, y compris de nombreux graphiques (174 pages étant réservées aux tableaux statistiques), l'auteur en consacre la plus grande partie à expliquer, commenter, justifier et critiquer la technique statistique à laquelle il recourt.

Cet immense travail, accompli dans un esprit scientifique exemplaire, repose en somme sur un pari. Convaincu que la science économique d'hier s'est condamnée à ne progresser que modérément en attachant tant d'importance à l'évolution du niveau général des prix et trop peu à la dispersion des variations de prix, l'auteur prépare aujourd'hui les matériaux indispensables à l'économie politique de demain. Il apparaît cependant que nul ne saurait, actuellement déjà, garantir que la connaissance de la dispersion dans les mouvements de prix — dispersion que l'auteur lui-même considère comme « beaucoup plus forte à court terme qu'à long terme » — sera considérée un jour comme présentant une importance primordiale pour la science économique.

On sait que dans les théories de M. Fourastié et de ses disciples le progrès technique explique la plupart des phénomènes économiques de notre époque. Il sera donc aussi, fréquemment, à l'origine de la dispersion des variations de prix dont nous entretenons M. Fontaine. Il joue certes en ce domaine un rôle prépondérant, nous dit l'auteur, mais non exclusif. Les disparités dans l'évolution des prix peuvent avoir sept autres causes au moins.

L'influence de la *conjuncture générale* est discernable à ce niveau, compte tenu des différentes élasticités de l'offre des produits autant que de la demande. L'*empirisme des agents économiques* qui fixent les prix doit également être retenu. M. Fontaine ne nous dit-il pas que le calcul rigoureux des prix de revient n'était pas encore une pratique commune, en France, à la veille de la dernière guerre? Une *modification durable de la structure des revenus* provoquera, elle aussi, une dispersion des prix. Il en ira de même d'un changement dans les

¹ CLAUDE FONTAINE, *Les mouvements de prix et leur dispersion (1892-1963)*; *Essai d'analyse et documents statistiques*; préface de Jean Fourastié; Edit. Armand Colin; 300 p.; Paris 1966.

marges bénéficiaires dont l'effet sur la dispersion des prix sera toutefois plus sensible à court terme qu'à long terme. Un *changement dans la structure des marchés*, par exemple le passage d'une situation de monopole à une situation de concurrence ou inversement, doit aussi être mentionné.

De plus, l'intervention de l'Etat, qu'elle s'opère par voie législative ou fiscale, par l'octroi de subventions ou par le prélèvement de droits, peut avoir pour effet de disperser les prix. Enfin, l'*inflation* — phénomène que les Français redécouvrirent en 1915 — en abolissant la « règle du précédent », contraint à mieux tenir compte du prix de revient dans la fixation du prix de vente.

Si l'analyse économique et la technique statistique parvenaient un jour à neutraliser les dispersions dues à d'autres facteurs que le progrès technique, nous disposerions alors d'un excellent outil de mesure de l'intensité des processus dynamiques en économie. C'était là l'ambition d'Oscar Lange. Nous n'y sommes point encore. Il est non moins certain que le travail considérable auquel s'est livré M. Fontaine a l'avantage de dégager la dispersion des prix sur une base scientifique, exploitable par tout économiste qui voudra bien s'y intéresser.

FRANÇOIS SCHALLER.

Les socialistes belges et l'intégration européenne ¹

Dans cette publication, l'auteur se propose d'esquisser l'évolution des différentes tendances du socialisme belge face à l'intégration européenne. Le sujet est donc étroitement limité et Mme Marchal ne se hasarde jamais à le déborder. L'étude est très utile pour quiconque s'intéresse à la pensée socialiste en Belgique. Plusieurs constatations se dégagent d'une telle recherche.

En premier lieu, on s'aperçoit d'emblée que cette pensée était profondément divisée au sujet de l'opportunité de l'intégration européenne. A une extrémité se situait le grand homme d'Etat que fut Paul-Henri Spaak, Européen convaincu, moteur de l'intégration dans son pays, partisan de la supranationalité, infatigable artisan toujours prêt à relancer la construction lorsque le général de Gaulle, ou d'autres, entendaient la freiner. A l'opposé se situe H. Rolin, sénateur de Bruxelles depuis 1932, président du groupe socialiste du Sénat. Rolin demeure profondément attaché à sa patrie. Il repousse donc l'idée de supranationalité. Il se refuse à l'abandon « des responsabilités qui incombent à chacun de nos pays à je ne sais quel comité siégeant à huis clos et prenant ses décisions à la majorité des voix. » Entre les deux extrêmes, toutes les tendances s'échelonnent. Le résultat sera que l'idée européenne en Belgique sera le fait de quelques hommes convaincus, placés aux postes de décision, qui parviendront ainsi à en hâter la réalisation. Les militants socialistes de base, eux, seront souvent plus proches de Rolin que de Spaak, et ne joueront pas un rôle moteur.

Ensuite, on ne peut manquer, à la lecture de cet ouvrage, de se demander si l'Europe ne se construit pas, finalement, sur la base d'opinions et d'objectifs très différents, souvent même contradictoires. Pourquoi P.-H. Spaak était-il si chaud partisan de l'Europe ? « Je suis Européen parce que je suis socialiste », déclare-t-il en 1953. Pour lui, l'intégration européenne est le meilleur et peut-être le seul moyen de réaliser le socialisme. Son objectif est donc

¹ G. MARCHAL-VAN BELLE, *Les socialistes belges et l'intégration européenne*; Edit. Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles; 190 p.; Bruxelles 1968.

essentiellement politique. En 1951, au Congrès national du Parti socialiste belge (PSB), les partisans du Plan Schuman espéraient parvenir de cette façon à de nouvelles formes supranationales et collectives de la propriété des industries clés. Si, finalement, l'attitude du parti fut très hésitante et si les réserves se multiplièrent, c'est plutôt qu'on craignait que l'alignement ne s'opère par le bas, et que le niveau de vie relativement haut de la population belge n'ait à en souffrir. A. Gailly, député socialiste de Charleroi, encourage les efforts vers l'Europe unifiée car pour lui, celle-ci est un premier pas qui doit conduire du capitalisme au collectivisme. Bien sûr, ce n'est pas là la position de M. Ernest Mandel qui, en 1958, dans son journal *La Gauche*, part en guerre contre le Traité de Rome. Ce projet nous prépare, écrit-il « un ensemble luxuriant de monopoles et d'ententes ». Toutefois, M. Mandel est si peu représentatif du PSB qu'il en sera exclu dès 1964.

Enfin, il convient de remarquer combien le socialisme belge a toujours attaché d'importance à l'adhésion de la Grande-Bretagne aux accords européens. Le refus de placer l'Angleterre devant le fait accompli est une constante du PSB aussi bien que de la politique de P.-H. Spaak, alors ministre des Affaires étrangères. Dès 1962, le rapprochement franco-allemand, dont les autres partenaires de la Communauté sont plus ou moins tenus à l'écart, inspire à chacun la plus grande méfiance. L'adhésion de l'Angleterre est donc considérée comme l'élément indispensable au rétablissement de l'équilibre de la construction européenne. Ainsi que les Pays-Bas, la Belgique se tourne vers la Grande-Bretagne comme vers un arbitre et un garant. Même chez les socialistes belges, l'anglophilie l'emporte sur la fidélité au Labour Party. L'échec brutal des pourparlers, en janvier 1963, portera un coup très dur à l'esprit communautaire.

Toutes ces considérations son éminemment politiques. Il est frappant de voir la place minime que les considérations économiques occupent dans la doctrine communautaire du PSB, où l'on paraît beaucoup plus préoccupé d'éviter tout rapprochement avec l'Espagne de Franco que d'analyser les avantages économiques d'une coopération européenne plus large. Les aspects monétaires ne sont pour ainsi dire pas abordés, si ce n'est, de la part de l'auteur, pour prévoir qu'en ce domaine le retour à l'autonomie n'est plus possible dès les accords agricoles de mai 1966. Pourtant, cette même autonomie monétaire des Etats n'a jamais cessé d'exister jusqu'ici...

L'étude de Mme Marchal est une intéressante contribution à l'histoire de l'Europe en transformation.

FRANÇOIS SCHALLER.